

STRUCTURE DE LA COMPLÉTIVE DANS LES PROVERBES AMAZIGHES

Souad Moudian

La Boite à Documents | « Études et Documents Berbères »

2019/2 N° 42 | pages 173 à 191

ISSN 0295-5245
DOI 10.3917/edb.042.0173

Études et Documents Berbères, 42, 2019 : pp. 173-191

STRUCTURE DE LA COMPLÉTIVE DANS LES PROVERBES AMAZIGHES

par
Souad Moudian

Les parémies amazighes, en tant qu'énoncés actualisés dans le discours, constituent une base de données intéressante pour l'identification de la structure de la phrase dans cette langue. En effet, de par leur richesse sémantique, lexicale et syntaxique, les proverbes forment un corpus vivement recommandé pour les études linguistiques d'une manière générale. Nous proposons d'étudier, dans le cadre de cette contribution, la structure de la subordonnée complétive telle qu'elle est attestée dans les proverbes amazighs en nous basant sur un corpus de 1 600 proverbes rifains recueilli en 1996[1]. Notre but sera d'identifier les complétives et de les distinguer des autres types de subordonnées, notamment les relatives et les circonstancielles. Nous tenterons également de tracer les limites entre la proposition principale et la subordonnée complétive, de relever les mots subordonnants employés dans les proverbes rifains, de les classer en fonction de leur morphologie et d'analyser la fonction de la subordonnée complétive ainsi que l'aspect des verbes des deux propositions matrice et enchâssée[2].

I. PHRASE SIMPLE ET PHRASE COMPLEXE

La phrase, objet d'étude de la syntaxe, est un schéma inscrit dans le code de la langue, elle est la plus grande unité codée dans le système linguistique. Grammairiens et linguistes modernes distinguent phrase simple et phrase complexe.

1. *Cf.* S. Moudian, 2000, *Syntaxe des proverbes rifains*, thèse de doctorat, USMBA, FLSH, Dhar El Mehraz, Fès.

2. Cette étude vient compléter des travaux antérieurs où nous avons analysé des faits relatifs à la structure de la phrase en rifain et en français, notamment l'expression de l'hypothèse (Moudian, 2019a), la subordonnée circonstantielle en français (Moudian, 2019b), la structure de la phrase non verbale (Moudia, 2019c) et la préposition et l'adverbe en rifain (Moudian 2019d).

La première est une unité linguistique respectant une structure formelle, centrée sur un noyau prédicatif, véhiculant une proposition douée de sens et pourvue d'une intonation spécifique variant en fonction de sa modalité ; elle ne se définit par ses constituants[3]. Ce cas de figure est illustré par le proverbe suivant :

(1) *ṯazarṯ tɛawaḏ ṯaṛwa*.

Le figuier refait la production.

Le figuier produit des figues chaque année.

L'analyse syntaxique de ce proverbe montre qu'il s'agit d'une phrase simple qui respecte les propriétés formelles de la phrase en amazighe ainsi que l'ordre des mots dans cette langue[4]. Le prédicat est de nature verbale, *tɛawaḏ* (elle répète, elle refait), et il est accompagné du sujet lexical *ṯazarṯ* (figue). C'est une proposition dotée d'un sens et d'une intonation spécifique, celle d'une phrase assertive finie et qui est différente de la courbe intonative d'une phrase interrogative par exemple :

(2) *ma teɛqareḏ irḏen gi ssuq ?*

Est-ce que tu reconnais le blé au souk ?

(Au souk, tout se ressemble).

Par ailleurs, une phrase simple peut fonctionner comme constituant d'une phrase plus étendue, appelée phrase complexe. Ainsi, (1) constitue avec le verbe *ini* (dire) et la conjonction *qa* (que) une phrase complexe où les deux propositions illustrent une relation transphrastique :

(3) *inna-s [qa ṯazarṯ tɛawaḏ ṯaṛwa]*.

Il lui a dit que les figuiers produisent des figues chaque année.

Une phrase est dite complexe lorsqu'elle est constituée de deux propositions ou plus. Elle est définie à travers ce terme – proposition – lié à la logique et qui n'a aucun statut syntaxique. Les liens entre les propositions d'une phrase complexe se ramènent à deux types à savoir la parataxe et l'hypotaxe. Selon Dubois, la première « *est un procédé syntaxique consistant à juxtaposer des phrases sans expliciter par une particule de subordination ou de coordination le rapport de dépendance qui existe entre elles dans un énoncé, dans un discours, dans une argumentation ; c'est-à-dire, en termes de grammaire générative, sans procéder à l'enchâssement d'une phrase dans l'autre, ni coordonner l'une à l'autre.* » (1973 : 356). Elle renvoie au procédé de juxtaposition sans mot de liaison explicitant le rapport qui unit les propositions (absence de marqueurs morphologiques de relation et d'articulateurs) ; elle se caractérise par l'indépendance syntaxique et l'égalité fonctionnelle des propositions. C'est le cas des deux propositions de (4) :

3. Pour plus de détails : *cf.* E. Benveniste (1966), J. Garde Tamine (1998) et M. Riegel *et al.* (2014).

4. En l'occurrence SVO dans ce cas. Toutefois, l'ordre VSO est aussi attesté.

(4) *[ssiwer x uqzin], [ssewjeḏ ṯameɛṛaḏt].*
Parle du chien, prépare un bâton.

Sur le plan syntaxique, les deux propositions sont indépendantes, en ce sens que l'effacement de l'une n'altère nullement la grammaticalité de l'autre : *ssiwer x uqzin* (parle du chien) est une phrase correcte qui n'a nullement besoin de la deuxième proposition, en l'occurrence *ssewjeḏ ṯameɛṛaḏt* (Prépare un bâton). Nous dirons que le lien logique entre les deux est implicite.

Lorsque le mot de liaison est présent, on parle de coordination. La relation entre deux propositions indépendantes est marquée à l'aide d'une conjonction de coordination :

(5) *[yuḏf-d]* ***uxa*** *[yffeġ].*
Il est entré et il est (vite) sorti.

uxa (et) est une conjonction de coordination qui relie les deux propositions *yuḏf-d* (il est entré) et *yffeġ* (il est sorti). Cependant, aucune n'est dépendante de l'autre sur le plan syntaxique puisque l'effacement de l'une n'a aucune incidence sur la grammaticalité de l'autre :

(6) *yuḏef-d*
Il est entré.

(7) *yffeġ*
Il est sorti.

Donc, deux membres identiques (indice de personne : *y-* + radical verbal *-uḏef / -ffeġ*) sont unis dans un ensemble ; d'ailleurs, la coordination ne s'opère que lorsque les deux éléments appartiennent au même rang et à la même catégorie grammaticale.

L'hypotaxe est une notion qui sert à décrire le rapport hiérarchique entre deux propositions. Si le lien logique entre les deux est exprimé par un mot subordonnant, on parlera de subordination explicite. Si la dépendance est repérable par certains éléments mais que le mot subordonnant est absent, on parlera de subordination à subordonnant non réalisé morphologiquement.

La subordination est un rapport de dépendance unilatérale entre deux propositions, elle n'est pas symétrique vu que seule une proposition dépend de l'autre. Il y a subordination quand une proposition non autonome (subordonnée ou phrase enchâssée) est sous la dépendance d'une proposition appelée principale ou matrice. La subordonnée n'est pas seulement rattachée à la principale, mais elle en fait partie intégrante surtout lorsqu'elle est un constituant du SV de la principale. On distingue trois types de propositions subordonnées à savoir les complétives, les relatives et les circonstancielles. Voici deux exemples pour chaque cas de figure : une phrase libre et un énoncé proverbial :

(8) *inna-y* ***[qa a d yas ṯuḏecca]***. (Complétive)

Il m'a dit qu'il viendra demain.

(9) *irezzu* ***[aḏ icc ṯaḇṣeč s uqemmum n miden]***.

Il veut manger l'oignon avec la bouche d'autrui.

(10) *ṯamġaṛṯ-nni* ***[mi-kḏ ira ssawareġ]*** *ḏ wčma*. (Relative)

La femme avec qui je parlais est ma sœur.

(11) *ajḏiḏ* ***[ummi twaqeṣṣen wafriwen]*** *ma ɛaḏ aḏ iḏu ?*

L'oiseau à qui on a coupé les ailes va-t-il voler un jour ?

(12) ***[wami d xeḏreġ]****, netta ira yug̱ur*. (Circonstancielle).

Quand je suis arrivé, lui, il était déjà parti.

(13) ***[mara ur ṯuzzir ṯeṭṭaṛṯ-a]****, ur tett ṯqemmunt-a*.

Si ce petit pied ne court pas, cette petite bouche ne mangera pas.

(8) est constituée de la principale *inna-y* (Il m'a dit) et de la subordonnée complétive ***qa*** *a d yas ṯuḏecca* (qu'il viendra demain) dont la fonction est C.O.D. du verbe de la principale ; elle est l'équivalent d'un SN. Il en va de même pour le proverbe (9) qui est constitué de la principale *irezzu* (il veut) et de la subordonnée *aḏ icc ṯaḇṣeč s uqemmum n miden* (il mangera l'oignon avec la bouche d'autrui). (14) et (15) illustrent le remplacement de la complétive, dans les deux phrases, par un SN :

(14) *inna-y* ***awar-nni***.

Il m'a dit cette information.

(15) *irezzu* ***macca***.

Il veut de la nourriture.

Les phrases en (10 et 11) sont des relatives qui peuvent être segmentées en :

(16) *ṯamġaṛṯ-nni ḏ wčma*.

Cette femme est ma sœur.

(17) *ira ssawareġ ag ṯemġaṛṯ-nni*.

Je parlais avec cette femme.

(18) *ajḏiḏ ma ɛaḏ aḏ iḏu ?*

L'oiseau va-t-il voler un jour ?

(19) *twaqeṣṣen wafriwen i wjḏiḏ*.

On a coupé les ailes à l'oiseau.

(17) et (19) sont enchâssées respectivement dans (16) et (18). Ainsi, le SP *ag ṯamġaṛṯ-nni* (avec la femme) est remplacé par le pronom relatif composé *mi-kḏ* assumant la fonction C.O.I. du verbe *ssiwer (parler)*. Il en va de même pour le SP *i wjḏiḏ* (à l'oiseau) qui a été remplacé par le pronom relatif *ummi* (à qui/ auquel). La deuxième transformation qui touche les deux subordonnées concerne le déplacement du pronom relatif après son antécédent pour des contraintes sémantiques liées à la référence de ce dernier.

Quant à (12) et (13), elles illustrent le cas des circonstancielles, en l'occurrence la subordonnée temporelle pour la phrase libre et la conditionnelle pour la phrase proverbiale. Les deux sont introduites respectivement par les conjonctions *wami* (quand) et *mara* (si). Leur suppression est possible étant donné que le résultat est, dans les deux cas[5], une phrase parfaitement grammaticale comme l'illustrent (20) et (21) :

(20) *netta ira yugur*

Lui, il était déjà parti.

(21) *ur tett ṯqemmunt-a*

Cette bouche ne mangera pas.

Notre objectif dans cette contribution est l'étude de la subordonnée complétive dans les énoncés proverbiaux amazighs. Commençons par la définition et les critères d'identification de ce type de phrase.

II. DÉFINITION

Une subordonnée complétive est une proposition[6], c'est-à-dire qu'elle est constituée d'un sujet et d'un prédicat. Sur le plan syntaxique, c'est une unité syntaxique minimale constituée d'un SN sujet et d'un syntagme prédicatif de différentes natures. L'exemple (22) illustre le cas de la phrase nominale à auxiliaire de prédication, (23) illustre le cas du prédicat verbal. Il s'agit d'un prédicat prépositionnel dans (25). Quant à (24), elle représente le cas du complexe *aqa* + pron + prép :

(22) *ssneġ* ***[qa ḏ netta]***.

Je sais que c'est lui.

(23) *ssneġ* ***[qa ur d itiss ci]***.

Je sais qu'il ne viendra pas.

5. Quoique la phrase proverbiale cesse d'être une parémie après cet effacement.

6. Cette notion est empruntée à la logique (Sujet + (être) prédicat), c'est-à-dire un énoncé auquel on peut attribuer une valeur de vérité en le présentant comme vrai ou faux.

(24) *ssneġ* ***[qa aqa-t sḏareɛ n ṯassuṯ]***.

Je sais qu'elle est au-dessus des couvertures.

(25) *ssneġ* ***[qa ur ḏag̱-s ḇu yaman]***.

Je sais qu'elle ne contient pas d'eau.

Comme le montrent les exemples ci-dessus, une subordonnée complétive est une proposition enchâssée dans une proposition principale et par conséquent elle est sous la dépendance de celle-ci [7]. Son rôle est de compléter un constituant de la principale qui est généralement un verbe.

III. CRITÈRES D'IDENTIFICATION

a – Critère morphologique

Par critère morphologique, nous entendons la réalisation explicite d'un morphème grammatical dans la subordonnée, celui-ci servant à la relier à une proposition dite principale ou matrice. L'application de ce critère permet d'étudier la nature du terme introduisant la subordonnée complétive. Ainsi, il peut être une conjonction, un pronom interrogatif ou un adverbe interrogatif.

Une conjonction est un morphème grammatical libre et invariable. Elle est soit simple soit composée. Son rôle est de relier deux constituants phrastiques d'une phrase complexe. En linguistique distributionnelle, on parle de connecteur, c'est-à-dire d'« *un opérateur susceptible de faire de deux phrases de base une seule phrase transformée* » (*Ibid*. 114). En somme, différentes appellations lui ont été attribuées dont *complémenteur*, *indicateur de fonction* ou encore *monème fonctionnel*.

Les conjonctions servant à introduire une complétive en rifain sont *qa, aqa, illa* :

(26) *itġir-ay* ***[qa yusi-d]***.

J'ai cru qu'il est venu.

Une complétive peut être introduite par un pronom interrogatif, notamment *u* (qui), *min* (que/quoi) :

(27) *in-ay [u d yusin]*.

Dis-moi qui est venu.

(28) *in-ay min ṯgiḏ*.

Dis-moi ce que tu as fait.

7. Cette dernière est identique dans les quatre exemples, en l'occurrence *ssneġ* (je sais).

Elle peut être introduite par un adverbe interrogatif, en l'occurrence *ma* (est-ce que), *mermi* (quand), *mecḥar* (combien), etc.

(29) *rezzuġ aḏ ssneġ* ***[ma yusi-d]****.*

Je veux savoir s'il est venu.

(30) *xseġ aḏ ssneġ* ***[mermi d yusa]****.*

Je veux savoir quand il est venu.

(31) *xseġ aḏ ssneġ* ***[mecḥar mig d usin]****.*

Littér. Je voudrais savoir dans combien ils sont venus.

b – Critère sémantique

Il est généralement difficile de manipuler les liens sémantiques entre les unités linguistiques. Toutefois, l'identification des complétives est étroitement liée à la structure sémantique du verbe. En effet, partant du constat que la structure de la phrase n'est que la projection de la structure argumentale du verbe, nous constatons que la complétive est un argument interne du verbe qui se réalise sous la forme d'une proposition. Soit le verbe *arja* (rêver). Celui-ci a la structure sémantique suivante : *x yurja y*, où *y* est l'argument interne du verbe qui doit se réaliser pour que la phrase soit sémantiquement correcte :

(32) *yurja [qa ymmuṯ].*

Il a rêvé qu'il était mort.

La proposition *[qa ymmuṯ]* (qu'il était mort) peut être remplacée par un SN :

(33) *yurja [ij n ṯirja (ḏ ṯaɛeffant)].*

Littér. Il a rêvé un (mauvais) rêve.

Il en résulte que la suppression de la subordonnée est impossible dans ce cas, sauf lorsque le verbe est en emploi absolu, c'est-à-dire que « *l'absence de réalisation lexicale de l'objet permet d'identifier le procès verbal en lui-même sans autre spécification (...) le rôle sémantique associé au complément non exprimé est conservé dans l'interprétation de la phrase.* » (Riegel, Pellat et Rioul, 2014 : 396).

c – Critère syntaxique

Commutation

L'analyse de la structure formelle de la phrase permet de mettre en évidence la relation entre la subordonnée complétive et un type particulier de mots en

se basant sur la commutation. En fait, une subordonnée complétive commute avec un SN, les deux appartiennent donc à la même classe distributionnelle :

(34) *tettreġ-as* ***[aḏ iddar kaḏa]***.

Je lui souhaite il vit longtemps : **proposition**.

(35) *tettreġ-as [ṯuḏarṯ]*.

Je lui souhaite (longue) vie : **SN**.

Place et position [8]

À l'instar du SN complément du verbe, la subordonnée complétive se place directement après le verbe quand le sujet lexical n'est pas actualisé (*cf.* 37), et elle suit ce dernier quand il est postposé au verbe ; c'est le cas de (36) où elle suit le sujet lexical *ayḏi (wiḏi* à la forme de l'état d'annexion) :

(36) *ma yḇġeḏ* ***wiḏi*** *[aḏ icc ṯisuras] ?*

Est-ce que le chien détesterait manger du son ?

(37) *ma yḇġeḏ [aḏ icc ṯisuras] ?*

Est-ce qu'il détesterait manger du son ?

Fonction

La fonction est un critère infaillible qui permet d'identifier le statut d'une unité linguistique donnée, son caractère obligatoire ou facultatif, mais également, et surtout, sa relation avec le prédicat de la phrase. La subordonnée complétive assume une fonction essentielle, elle complète le verbe, d'où l'appellation complétive, contrairement à la relative et à la circonstancielle qui assument la fonction modifieur de la phrase ou du SN :

(38) *nnan-ay* ***[aqa ymmuṯ]***.

On m'a dit qu'il est mort.

(39) * *nnan-ay*

On m'a dit.

La subordonnée est complément du verbe *ini* (dire), d'où l'impossibilité de son effacement. En revanche, la relative peut être remplacée par un adjectif puisqu'elle est une expansion du nom, en l'occurrence *mucc* (chat) dans le proverbe (40) :

8. La position renvoie à la fonction d'un constituant dans une structure syntaxique, quant à la place, elle indique le lieu occupé par une unité linguistique dans une phrase ou dans un énoncé.

(40) *mucc* ***[ummi ṯgemmar yemma-s]****, εemmars aḏ ig mucc*.

Le chat à qui sa maman chasse ne fera jamais un (bon) chat.

(41) *mucc* ***aḇarḵan*** *εemmars aḏ ig mucc*.

Le chat noir ne fera jamais un bon chat.

Quant à la circonstancielle, elle est l'équivalent d'un SP qui n'a aucune relation avec le SV de la principale ; elle assume une fonction qu'on peut qualifier de facultative :

(42) *ixecc-d* ***[wami ira ṯġeği ṯfuyṯ]***. (Proposition subordonnée)

Il est arrivé quand le soleil se couchait.

(43) *ixecc-d* ***ag uġeğuy n ṯfuyṯ***. (SP).

Il est arrivé au coucher du soleil.

(44) ***[mara ur ṯuẓẓir ṯeṭṭarṯ-a]****, ur tett ṯqemmunt-a*. (Proposition subordonnée).

Si ce petit pied ne court pas, cette bouche ne mangera pas.

(45) ***[semra ṯaẓẓra]****, ur tett ṯqemmunt-a*. (SP).

Sans la course, cette bouche ne mangera pas.

Présence / absence des conjonctions de subordination

Comme il a été signalé plus haut, la subordonnée complétive est généralement introduite par une conjonction de subordination exprimant un rapport de dépendance la liant à la principale :

(46) *wami yarzu, yufa [***qa*** *ytectaḥ]*.

Quand il a cherché, il a trouvé qu'il ment.

(47) *nnan-ay [***qa*** *tasen d]*.

Ils m'ont dit qu'ils viendront.

(48) *ssneġ [***illa*** *itas d]*.

Je sais qu'il viendra.

Toutefois, certaines subordonnées se réalisent en l'absence de marqueurs conjonctifs, c'est le cas des deux vers suivants :

(49) *ṯeggur [ṯeqqar-asen [iwyiġ lmufettic]] ; arumi nesseqsa [nufa [iznuza ṭumatic]]*.

Elle va elle leur dit j'ai épousé un inspecteur ; lorsque nous avons demandé, nous avons trouvé il vend des tomates.

Donc, le subordonnant n'est pas toujours réalisé morphologiquement, et son effacement est aussi possible. Ainsi, les deux phrases (50) et (51) sont parfaitement grammaticales :

(50) *yufa [**qa** ytectaḥ]*.

Il a trouvé qu'il ment.

(51) *yufa [ytectaḥ]*.

Littér. Il a trouvé il ment.

Si le subordonnant n'est pas obligatoire dans la complétive en rifain, comment distinguer subordination et simple juxtaposition ? En d'autres termes, qu'est-ce qui prouve le lien de dépendance de l'une des deux propositions ? Dans ce cas, deux tests sont pertinents à savoir l'effacement et la pronominalisation :

○ *Effacement*

L'effacement de la subordonnée altère le sens et la structure de la principale (Cf. 53), contrairement à l'effacement de celle-ci qui n'a aucune incidence sur la structure de la subordonnée comme le montre la phrase (54) :

(52) *... a yra nniġ [aḏ awiġ ssus iḇeqquyn]*[9].

... J'ai dit j'épouserai le plus beau des ibeqqouyen.

... J'espérais épouser...

(53) **yra nniġ*.

*J'ai dit.

(54) *aḏ awiġ ssus iḇeqquyn*.

J'épouserai le plus beau des ibeqqouyen.

○ *Pronominalisation*

Nous avons dit ci-dessus que la subordonnée complétive commute avec un SN et que les deux assument la même fonction à savoir C.O.D. du verbe de la principale. Donc, les deux, la proposition subordonnée et le SN, sont susceptibles d'être remplacés par un pronom personnel objet direct, en l'occurrence t/ṯ :

(55) *... a yra nniġ **[aḏ awiġ ssus iḇeqquyn]***.

... J'ai dit j'épouserai le plus beau des ibeqqouyen.

(56) *a yra nniġ-**t***.

Je l'ai dit.

---

9. Cette phrase est tirée d'un chant traditionnel *(izri)*.

(57) *u ḏ as innan i wneg̱mar [qa nhar-a nesnuda] ?*

Qui a dit au chat qu'aujourd'hui nous barattons le lait ?

(58) *u ḏ as t innan i wneg̱mar ?*

Qui l'a dit au chat ?

IV. MODALITÉ DE LA SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE

a – Subordonnée complétive déclarative

Elle est introduite par les conjonctions *aqa / qa* et *illa :*

(59) *nnan-ay **[qa tasen d]**.*

Ils m'ont dit qu'ils viendront.

(60) *sneġ **[illa itas d]**.*

Je sais qu'il viendra.

(61) *izġir-as **[qa ur ṯ iẓri ḥed]**.*

Il a cru que personne ne l'a vu.

Sa modalité est assertive ; elle est introduite par des verbes déclaratifs ou d'opinion, des verbes de perception ou de volonté : *ini* (dire), *ssen* (savoir), *af* (trouver), *zġir* (croire), *ġir* (croire), *arzu* (vouloir), etc. Nous signalons aussi les locutions verbales comme *itawy-as-d rebbi* (littér. Dieu lui apporte / il croit), *ar-d rexḇar* (être au courant) :

(62) ***itawya-y-d arebbi** [qa tarjiġ].*

J'ai cru que je rêvais.

(63) ***nar-d rexḇar** [qa yga ṯameġṛa].*

Nous avons su qu'il a fêté son mariage.

b – Complétives interrogatives indirectes

La modalité de la proposition subordonnée est interrogative. Elle est introduite par un verbe interrogatif (ou à sens interrogatif). La subordonnée est liée à la principale par un mot interrogatif, pronom ou adverbe servant à poser une question.

(64) *ira yrezzu aḏ issen **u** d yusin.*

Il voulait savoir qui est venu.

(65) *isseqsa-ṯ* ***x min*** *iga̱*.

Il l'interroge sur ce qu'il a fait.

V. ASPECT VERBAL

L'aspect du verbe de la subordonnée est étroitement lié au sémantisme et à l'aspect du verbe de la principale. Ainsi, nous pouvons parler de deux cas de figure. Dans le premier, l'aspect du verbe de la principale n'a aucune incidence sur celui de la subordonnée. Autrement dit, toutes les combinaisons sont possibles :

– **Accompli + Aoriste**

(66) *inna-y [qa a d yas ṯuḏecca].*

Il m'a dit qu'il viendra demain.

– **Accompli + accompli**

(67) *yurja [qa ymmuṯ].*

Il a rêvé qu'il est mort.

– **Accompli + inaccompli**

(68) *inna-y qa ytas-d*.

Il m'a dit qu'il viendra (qu'il est en route).

– **Inaccompli + inaccompli**

(69) *iqqar-ay qa yggur-d*.

Il me dit qu'il est en route.

– **Inaccompli + accompli**

(70) *itarja qa ymmuṯ*

Il rêve qu'il est mort.

– **Inaccompli + aoriste**

(71) *iqqar-ay qa a d yas*.

Il me dit qu'il viendra.

– **Aoriste + accompli**

(72) *aḏ yini qa yusi-d*.

Il me dira qu'il est venu.

– **Aoriste + aoriste**

(73) *aḏ ay yini qa a d yas*.

Il me dira qu'il viendra.

– **Aoriste + inaccompli**

(74) *aḏ ay yini qa ytas-d*.

Il me dira qu'il est en route.

Dans le deuxième cas, le verbe de la subordonnée est obligatoirement à l'aoriste. En effet, lorsque la complétive est complément d'un verbe de volonté ou de souhait, c'est-à-dire d'un verbe à valeur modale, le verbe de la subordonnée se met obligatoirement à l'aoriste et ce, quel que soit l'aspect du verbe de la principale ; c'est ce qu'illustrent les exemples (75-77) :

(75) *tettreġ-as [aḏ iddar kaḏa]*.

Je lui souhaite il vivra longtemps.

(76) *aḏ as ttreġ [aḏ iddar kaḏa]*.

Je lui souhaiterai il vivra longtemps.

(77) *ttreġ-as [aḏ iddar kaḏa]*.

Je lui ai souhaité il vivra longtemps.

Cette contrainte aspectuelle s'explique par le fait que ce type de verbe situe l'action comme envisagée, comme une éventualité, un souhait et non comme un procès déjà réalisé. Par conséquent, l'emploi de l'accompli, qui, comme son nom l'indique, exprime une action déjà réalisée et accomplie, crée une contradiction entre la valeur du verbe (une volonté, un souhait) et l'aspect accompli exprimant un procès révolu.

(78) **tettreġ-as [itiḏir kaḏa]*

Je lui souhaite il vit longtemps.

(79) **tettreġ-as [iddar kaḏa]*.

Je lui souhaite il a vécu longtemps.

(80) *ira yrezzu aḏ issen u d yusin*.

Il a voulu il saura...

(81) **ira yrezzu itessen...*

Il a voulu il sait...

(82) **yrezzu issen...*

Il veut il a su...

Après avoir étudié les différentes caractéristiques formelles et syntaxiques des complétives en amazighe, nous allons passer aux propriétés linguistiques de ce type de phrase dans les proverbes rifains.

VI. LA COMPLÉTIVE DANS LES PROVERBES RIFAINS

Le lien qui s'établit entre la plupart des propositions constitutives d'un même proverbe n'est pas toujours explicité par une conjonction de subordination ou de coordination. Les données numériques relatives au corpus que nous avons étudié montrent que sur un ensemble de 733 proverbes constitués de deux propositions, 303 sont constitués de deux propositions juxtaposées. Ceci trouve son explication dans le fait que la langue, le rifain et partant l'amazighe, est orale et qu'il en va de même pour les proverbes dont le premier rôle est de constituer un argument justifiant ou résumant une idée, une certaine attitude dans un discours oral. Ils constituent, à l'instar des devinettes, des contes et des chants traditionnels, un composant essentiel de la littérature orale dont le mode de transmission est également assuré par l'oralité.

Si la subordonnée complétive dans les proverbes rifains n'est pas introduite par une conjonction de subordination, quels sont alors les indices qui permettent de distinguer subordonnées et coordonnées à l'intérieur des propositions juxtaposées proverbiales ?

Voici la réponse de M. Grevisse (1993 : 367-368) à la question : *Comment reconnaitre une coordination, en l'absence de conjonction ?* :

> 1 – Quand il y a des termes corrélatifs, termes de même nature qui se répandent au début de chacune des deux phrases... 2 – L'ellipse d'un verbe qui est le même dans les deux phrases (ou sous-phrases) est aussi l'indice d'une relation assez étroite entre elles... 3 – Parfois, un lien purement logique montre que les phrases, ou plutôt les sous-phrases, sont coordonnées, l'une d'entre elles équivalant à une proposition, temporelle, causale, concessive, conditionnelle... 4 – En l'absence d'autre indice, on peut considérer que, dans l'oral, le fait que la voix ne retombe pas à la fin de la première phrase est un indice de coordination.

Par ailleurs, selon M. Ruppli (1991 : 46), les marques de la coordination sont essentiellement : « *L'autonomie syntaxique et intonative, marque éventuelle : le coordonnant ou juxtaposition, parallélisme syntaxique, isotopie, même importance informative* ». Ainsi, l'application de ces différents critères ont permis la distinction entre subordination et coordination dans les proverbes. Nous soulignons, à ce propos, que l'autonomie syntaxique, par opposition à la dépendance, est d'une importance cruciale pour la distinction entre subordonnée et coordonnée. Considérons le proverbe suivant :

(83) *tett ağas, tḥiyyaḏ aren.*

Elle mange le son, elle conserve la farine.

Il n'existe aucun rapport de dépendance entre les deux propositions ; chacune d'entre elles pouvant fonctionner comme phrase simple indépendante. En d'autres termes, la suppression de l'une ou de l'autre ne donne pas lieu à une phrase agrammaticale quoiqu'elle en altère le statut de phrase proverbiale :

(84) *tett ağas.*

Elle mange le son.

(85) *tḥiyyaḏ aren.*

Elle conserve la farine.

En revanche, le proverbe (86) est également constitué de deux propositions qui n'entretiennent aucun rapport formel explicite, mais qui ne jouissent pas de cette autonomie syntaxique étant donné que la suppression de la seconde proposition donne lieu à une phrase agrammaticale[10] :

(86) *irezzu aḏ icc ṯaḇṣeč s uqemmun n midden.*

Il veut manger l'oignon avec la bouche d'autrui.

(87) **irezzu*

*Il veut.

Nous en concluons qu'il existe un rapport de dépendance syntaxique entre ces deux propositions et que par conséquent, il ne s'agit pas de deux coordonnées mais de deux propositions formant une phrase complexe : la principale et la subordonnée. L'absence de lien formel explicite entre deux propositions ne renvoie pas automatiquement à un lien de coordination, la seconde proposition pouvant être une subordonnée complétive.

Cependant, la classe des complétives dans les proverbes rifains n'est pas très productive. Le verbe principal dans ces proverbes peut être :

---

10. Il en va de même pour les circonstancielles et les relatives. En fait, la première proposition dans les deux (la subordonnée circonstancielle et la subordonnée relative) est indépendante de la principale qui peut constituer, à elle seule, une phrase complète. Examinons les deux proverbes suivants :
(1) mara ixeṣṣ-ic uġṛum arnu-d reεyar. S'il te faut du pain, ajoute des enfants.
(2) wen ġa yccen ṯanġa yayes aġi. Celui qui a mangé la mamelle n'espère plus boire le petit-lait.
L'effacement de la seconde proposition (la principale), dans les deux cas, donne lieu à des phrases agrammaticales ou incomplètes :
(3) ? mara ixeṣṣ-ic uġṛum. S'il te faut du pain.
(4) ? wen ġa yeccen ṯanġa. Celui qui a mangé la mamelle.
En revanche, l'effacement de la première proposition (la subordonnée) n'altère en rien la grammaticalité de la seconde :
(5) arnu-d reεyar. Ajoute des enfants.
(6) yayes aġi. N'espère plus boire le petit-lait.

– **Un verbe de volonté** (*arzu* (chercher / vouloir), *čuc* (chercher / vouloir), *xeṣ* (aimer / vouloir)) :

(88) ***irezzu*** *[aḏ icc taḇṣeč s uqemmum n midden].*

Il veut manger l'oignon avec la bouche d'autrui.

(89) *wen* ***ixṣen*** *[ad ineġ aqzin] aḏ as yini immuzzar.*

Celui qui veut tuer un chien dira il a la rage.

(90) *wen* ***ičucen*** *[aḏ icc ṯamment] aḏ iṣḇar i ṯiqqas n ṯzizwa*.

Celui qui veut manger du miel (doit) supporter les piqûres des abeilles.

– **Un verbe de sentiment** (*ḏmeε* / *ṭṭumeε* (espérer), *arja* (rêver/espérer), *(a)gg^{w}eḏ* (avoir peur), *ḇġeḏ* (détester / ne pas aimer)) :

(91) *ayḏi mri ur* ***yurji*** *[itett ttriḏ], tifi ymmuṯ*.

Le chien, s'il n'avait pas rêvé[2] qu'il mangeait, serait déjà mort.

(92) *ma* ***ṯeḇġeḏ*** *ṯyaẓiṭ [a tḏ̣u] ?*

Est-ce que la poule n'aimerait pas voler ?

(93) *mani ġa* ***ṯḏemεeḏ*** *[a tejjawneḏ], a teğaẓḏ ; mani ġa* ***ṯḏemεeḏ*** *[a teğaẓḏ], a tejjawneḏ*.

Là où tu espéreras te rassasier, tu auras faim ; là où tu espéreras avoir faim, tu te rassasieras.

(94) ***nugg^{w}eḏ*** *x urġem [aḏ yari ṯazeqqa], ma yaqzin, ḏ wenni ḏ ṛaq ines*.

Nous avons peur de ce que le chameau monte sur la terrasse, quant au chien, c'est endroit naturel.

– ***Un verbe d'obligation*** *(kellef :* obliger*), ḥṣar* (obliger) :

(95) *min cḵum* ***ikelfen*** *[a taryem x recžur] ?*

Qui vous a obligés à grimper aux arbres ?

(96) *am wen* ***iḥeṣṣren*** *uḏay [aḏ icheḏ].*

Comme celui qui oblige un juif à devenir musulman.

– **Un verbe de déclaration** (*ini* : dire)

(97) *cḥar i s* ***innan*** *[reḇḥar ḏ ṯamḏa] !*

Combien (de gens) ont dit la mer est une mare !

(98) *sfecḥ-iṯen a yaneḇḏu uxa* ***yn****-as [qa ḏ mars i ṯn inġin]*.

Gâte-les ô l'été ! et dis-leur que c'est le printemps qui les a tués.

(99) ***in****-ay [mikḏ tmuneḏ] aḏ aḵ* ***iniġ*** *[min teεniḏ]*.

Dis-moi (avec) qui tu es de compagnies, je te dirais qui tu es.

– **Verbes d'opinion** : (*tġir* : croire)

(100) *twaran arġem ḏ acemrar,* ***tġiren*** *[qqaɛ ḏ ṯaḏunt].*

Ils voient le chameau blanc, ils croient (qu')il est tout graisse.

(101) *iteğeġ aẓru* ***itġir*** *[ḏ lemreḥ].*

Il suce une pierre, il croit c'est du sel.

– **Verbes de perception** (*ssen* (savoir), *af* (trouver), *ṛaja* (attendre), etc.)

(102) *axmi ġa ṯafeḏ ṯnayen munen* ***ssen*** *[(qa) ṣḇar x yij].*

Quand tu trouves deux amis très liés, sache que l'un d'eux est patient.

(103) *kur ijj* ***issen*** *[muḵ ineṭṭer ymma-s].*

Chacun sait comment enterrer sa mère.

(104) ***trajiġ*** *[ɛmaṛ nneġ aḏ ijjawen] ur ityiwin ci.*

J'attends que Amar se rassasie, il ne se rassasie pas.

– **Le verbe** *jj* (laisser)

(105) *ḏ reɛgez ig* ***ijjin*** *[ṯyaẓiṭ ur ṯeṭṭiw].*

C'est la paresse qui a laissé la poule elle ne vole pas.

D'une manière générale, les complétives attestées dans les énoncés proverbiaux ne sont pas introduites par un mot subordonnant, ce qui signifie que sa présence n'est pas obligatoire et que cet outil de liaison n'est qu'une évolution du système conjonctif amazigh. Nous signalons également l'absence des complétives interrogatives indirectes qui trouve son explication dans le fait que les proverbes, en tant que vérités générales, ne s'occupent pas de transposer des paroles du style direct au style indirect. De plus, quand le proverbe est la parole d'une personne ou d'un animal, chose qui est fréquente, le proverbe le fait au style direct, comme c'est le cas dans le proverbe suivant où une pause est marquée après la première proposition :

(106) *inna-s wuccen : « giġ ṯnayn n lmuɛṣiyyaṯ : cciġ ṯyaẓit gi ṣṣmayem, cciġ ṯixsi gi ğyari ».*

Le chacal a dit : « J'ai commis deux péchés : j'ai mangé une poule en été, j'ai mangé une brebis en hiver ».

CONCLUSION

Si l'étude de l'opposition subordination *vs* juxtaposition dans les énoncés proverbiaux a mis en évidence la productivité et la fréquence des propositions paratactiques où les relations transphrastiques ne sont pas marquées par un lien

formel explicite, l'analyse de la subordonnée complétive, dans ce même corpus, a permis de mettre l'accent sur la non fréquence de ce type de phrase et sur l'absence de conjonction comme marqueur morphologique du lien de dépendance entre la subordonnée et la principale. La comparaison avec la complétive libre, où le mot subordonnant est facultatif, oriente l'analyse vers l'évolution du système conjonctif amazigh qui tend vers l'explicitation du lien entre deux propositions par un marqueur morphologique de relation, les parémies sauvegardant, dans ce cas, des structures anciennes et renseignant ainsi sur des états anciens de la langue.

Souad MOUDIAN
Laboratoire d'Études et de Recherches sur l'Interculturel
Université Chouaib Doukkali. El Jadida.

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, T. 1, Paris : Gallimard.

CADI, K., 1987, *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris : Selaf.

CADI, K., 2006, *Transitivité et diathèse en tarifite, analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique*, Rabat : IRCAM.

CHOI-JONIN, I., et DELHAY, C., 2005, *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Strasbourg : PUS.

DUBOIS J., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

GARDES-TAMINE, J., 1998. *La grammaire. Syntaxe* 2, Paris : A. Colin.

GARRIC, N., 2007. *Introduction à la linguistique*, Paris : Hachette.

GREVISSE, M., 2013, *Le bon usage*, Duculot.

LE BIDOIS, G., et R., 1967. *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris : A. Picard.

MOUDIAN, S., 2013, « La coordination en tarifite », *L'amazighe : Faits de syntaxe*, éd. Scientifique A. Boumalk et R. Laabdelaoui, Publications de l'IRCAM, CAL, Série : colloques et séminaires, n° 36, pp. 173-181.

MOUDIAN, S., 2009, « Les propositions subordonnées circonstancielles en rifain : les temporelles », *L'amazighe dans l'oriental et le nord du Maroc : variation et convergence*, éd. Scientifique A. Bouhjar et H. Souifi, Publications de l'IRCAM, CAL, Série : Colloques et Séminaires, n° 21, pp. 149-160.

MOUDIAN, S., 2019a, « L'expression de l'hypothèse en rifain : la subordonnée hypothétique », *Langues et Sociétés au Maroc, Mélanges en hommage au professeur Ahmed Boukous*, Rabat. IRCAM. Série colloques et séminaires, n° 53. pp. 241-256.

MOUDIAN, S., 2019b, « Les propositions subordonnées circonstancielles en français », in : R. Barbara (dir.), *De la phrase simple à la phrase complexe*, Fès : Publications de la FLSH, USMBA, Coll. Grammaire, pp. 139-178.

MOUDIAN, S., 2019c, « Structures de la phrase non verbale dans les proverbes rifains », in : M. Oussikoum (dir.), *Langage, Culture et Société, Mélange offerts à Bassou Hamri*, Collection *Littérature, Art et Langue*, n° 3. Béni Mellal : Art et Imageries, pp. 223-242.

Moudian, S., 2019d, « Prépositions et adverbes en rifain », in : A. Boumalk et H. Souifi (coord.), *Catégorisation en amazighe : Actes des journées d'étude (10 et 11 novembre 2016)*, Rabat : IRCAM, CAL, Série colloques et séminaires, n° 56 pp. 83-95.

Riegel, M., Pellat. J-C., et Rioul. R., 2014. *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

Ruppli, M., 1991, « Thématisation et coordination », *Langages*, n° 104, pp. 46-61.

Sadiqi, F., 2004, *Grammaire du berbère*, Casablanca : Afrique Orient.

Soutet, O., 1989, *La syntaxe du français*, Paris : PUF.

Soutet, O., 2007, *Linguistique*, Paris : PUF.